

Réservé aux enfants âgés de 4 à 10 ans

ACTIVITÉS : cours de natation (initiation et perfectionnement), cours d'arts martiaux (sanda et self défense), trampoline, danse, activités manuelles, kapla, trottinette, basket, badminton, ...

Toutes les inscriptions se font obligatoirement pour toute l'année scolaire du 16 août 2023 au 3 juillet 2024 : au total **34 mercredis**

Tarifs : 1972 € l'année (58€/jour) repas inclus, goûters non inclus (en prévoir un par ½ journée)

Déjeuner : les repas servis aux enfants sont garantis sans porc (halal), sans bœuf (préparés par un traiteur)

Indications sur l'enfant inscrit

NOM Prénom Age ans

Date de naissance / / Observations particulières (allergies,...)

Niveau de l'enfant Non nageur Nageur moyen Nageur

**Coordonnées du responsable**

NOM Prénom.....

Adresse email

Fixe 02/62/..... /..... /..... GSM 06/9..... /..... /..... /..... GSM 06/9..... /..... /..... /.....

Adresse

Code postal 97 Ville

La mise en place des mercredis sportifs nous oblige à coordonner un ensemble de moyens importants tant humains que financiers. Ainsi, aucune inscription ne sera retenue si elle n'est pas accompagnée du règlement. Dans la mesure où votre enfant est déjà inscrit, aucun report ni aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de votre part.

Merci de ne **pas laisser vos enfants amener des objets de valeur (bijoux, argent, consoles de jeux...)**
Nous ne pourrions être tenus responsables du vol ou de la perte de ceux-ci !!!

Autorisation parentale pour les mineurs Je soussigné(e)
responsable légal de l'enfant.....donne l'autorisation :

- au club AQUABOB de prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident survenu à mon enfant
 à mon enfant de rentrer seul par ses propres moyens à la fin du stage

Le / / 20..... Signature

Espèces	Règlement par chèques (<i>merci de renseigner cette partie</i>)				
		Titulaire	Banque	N° chèque	Montant
€					€
€	1				€
€	2				€
€	3				€
€	4				€
€	5				€
€	6				€
€	7				€
€	8				€
€	9				€
€	10				€
€	11				€
€	12				€